

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 FÉVRIER 2017

COMPTE-RENDU

Membres :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-trois février à vingt heures neuf, le Conseil municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué le dix-sept février deux mille dix-sept, s'est réuni salle du Conseil, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, Maire.

Étaient présents :

M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Nadia ZEHOU, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Fatima DRIDER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Julien MUGERIN

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Mathieu DEFREL à Mme Favella HIMEUR
M. Géry DYKOKA NGOLO à M. Olivier MATHIS
Mme Françoise ABDERIDE à M. Nicolas STIENNE
Mme Afifa GUERRAH à M. Larbi LEBIB
M. Abdelfattah MESSOUSSI à M. Jean-Claude DE SOUZA
Mme Lidia AMZAL à Mme Nabila AKKOUCHE
Mme Evelyne SEEGER à Mme Marie-Claude GOUREAU
M. Madi BOINA BOINA à Mme Fatima DRIDER
M. Sean NKOLO MAYE à Mme Sylvie JEANNOT
M. Laurent TUR à M. Julien MUGERIN

Étaient absents : Mme Karina KELLNER, M. Erol ERSAN, M. Khader ABDELLALI

Sont arrivés en cours de séance :

- Mme Sylvie JEANNOT à l'affaire 2
- M. Lamine SAIDANE à l'affaire 2

Se sont absentés en cours de séance :

- Mme Nabila AKKOUCHE à l'affaire 6
- M. François VIGNERON (affaires 7 et 8)
- Mme Fatima DRIDER à l'affaire 8

Secrétaire de séance : M. Francis MORIN

Affaire n° 1 - Désignation du secrétaire de séance

Rapporteur : Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **33 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, M. Julien MUGERIN, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UNIQUE : DESIGNÉ Monsieur Francis MORIN, Troisième Adjoint au Maire, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Affaire n° 2 - Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant les collectivités territoriales

Rapporteur : Fabienne TESSIER KERGOSIEN

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant la commune

Affaire n° 3 - Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Farida AOUDIA-AMMI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **28 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat) et **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UN : DECIDE la suppression et la création des postes suivants :

Postes à supprimer	Postes à créer	Date de la transformation	Nombre de postes
Animateur territorial	Animateur territorial principal 2 ^{ème} classe	Entrée en vigueur de la délibération	1

Adjoint technique 2 ^{ème} classe à temps non complet	Adjoint technique 2 ^{ème} classe à temps complet	Entrée en vigueur de la délibération	6
---	---	--------------------------------------	---

ARTICLE DEUX : DIT que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits constitués à cet effet, ouverts au budget de l'exercice.

Affaire n°4 - Approbation de la convention de gestion provisoire des marchés d'approvisionnement de la commune de Stains

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UN : APPROUVE la convention de gestion provisoire des marchés d'approvisionnement de la ville de Stains entre la commune et la société E.G.S. SA représentée par Monsieur Maurice TOLEDANO en sa qualité de Directeur Général, sise 33 ter, rue Lécuyer - 93400 Saint-Ouen.

ARTICLE DEUX : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tout acte y afférent et à prendre toutes les dispositions nécessaires à son exécution.

ARTICLE TROIS : DIT que les dépenses et les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°5 - Adoption du rapport relatif au Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2017

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **28 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat) et **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UNIQUE : ADOPTE, après en avoir débattu, le rapport relatif au débat d'orientations budgétaires 2017.

Affaire n°6 - Vote des Taux 2017 de la fiscalité communale

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **34 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle

DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UNIQUE : APPROUVE les taux de la fiscalité directe pour l'exercice 2017 comme suit :

	Bases prévisionnelles 2017	Proposition Taux 2017
Taxe d'habitation	NC	25.82%
Foncier bâti	NC	24.90%
Foncier non bâti	NC	37.54%

Affaire n°7 - Marché public relatif à l'organisation de séjours pour les vacances d'été à destination des enfants et des jeunes de la commune de Stains

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 35 voix pour (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UN : AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer chacun des lots du marché public relatif à l'organisation de séjours pour les vacances d'été à destination des enfants et des jeunes de la commune de Stains attribué pour le lot n°1 (séjours été thématiques pour les enfants âgés de 9 à 12 ans, en France, hors séjours en bord de mer) aux sociétés ODCVL Comptoirs des Projets Educatifs, sise, Parc d'activités de la Roche - 88007 EPINAL et VACANCES FARWEST ENFANTS, sise, le Pavillon - 41170 SARGE-SUR-BRAYE, pour un montant maximum annuel de bons de commande de 30 000 € HT ; pour le lot n°2 (séjours été culturels à l'étranger pour les jeunes de 9 à 12 ans) à l'association REGARDS, sise, 118 avenue Aristide Briand - 92120 MONTRouGE pour un montant maximum annuel de bons de commande de 30 000,00 € HT ; pour le lot n°3 (séjours été thématiques pour les jeunes de 11 à 14 ans en France) aux sociétés Les COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX, sise, 28 rue Jean Jaurès - 78108 Saint-Germain-en-Laye, PEP DECOUVERTES, sise, 5/7 rue Georges Enesco - 94000 CRETEIL et GECTURE, sise, Che de Sire le Bez, la Louvière - 05240 La Salle des Alpes, pour un montant maximum annuel de bons de commande de 30 000,00 € HT ; pour le lot n°4 (séjours été thématiques pour les jeunes de 15 à 17 ans en France) aux sociétés PEP DECOUVERTES, sise, 5/7 rue Georges Enesco - 94000 CRETEIL, ADN, sise, 10 quai de la Borde - 91130 RIS-ORANGIS, et ODCVL Comptoirs des Projets Educatifs, sise, Parc d'activités de la Roche - 88007 EPINAL, pour un montant maximum annuel de bons de commande de 30 000,00 € HT, et pour le lot n°5 (séjours été culturels à l'étranger pour les jeunes de 15 à 17 ans) à l'association REGARDS, sise, 118 avenue Aristide Briand - 92120 MONTRouGE, et aux sociétés ADN, sise, 10 quai de la Borde - 91130 RIS-ORANGIS, et ODCVL

Comptoirs des Projets Educatifs, sise, Parc d'activités de la Roche - 88007 EPINAL, pour un montant maximum annuel de bons de commande de 30 000,00 € HT, ainsi que tout acte y afférent et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.

ARTICLE DEUX : DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°8 - Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché d'assistance et de conseil à la passation de contrats d'assurances et d'un marché d'assurances

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 33 voix pour (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaïha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UN : APPROUVE la convention constitutive d'un groupement de commandes pour la passation d'un marché d'assistance et de conseil pour la passation de contrats d'assurances et un marché d'assurances.

ARTICLE DEUX : APPROUVE la désignation de l'E.P.T Plaine Commune comme coordonnateur du groupement de commandes.

ARTICLE TROIS : APPROUVE la désignation de la Commission d'appel d'offres du coordonnateur en tant que Commission d'appel d'offres (CAO) du groupement.

ARTICLE QUATRE : APPROUVE la clé de répartition financière du marché d'assistance et de conseil pour la passation de contrats d'assurances.

ARTICLE CINQ : AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer la convention constitutive du groupement ainsi que tout acte y afférent, et à prendre toutes les mesures d'exécution de la convention pour ce qui le concerne.

ARTICLE SIX : AUTORISE le Président de l'E.P.T Plaine Commune, ou son représentant, en qualité de représentant du coordonnateur du groupement de commandes, à attribuer, selon les règles de procédures internes à Plaine Commune, signer et notifier le marché d'assistance et de conseil pour la passation de contrats d'assurances, et à prendre toute mesure ou décision nécessaire à l'exécution dudit marché, pour l'ensemble des membres du groupement.

ARTICLE SEPT : AUTORISE le Président de l'E.P.T Plaine Commune, ou son représentant, en qualité de représentant du coordonnateur du groupement, à signer et notifier le(s) marché(s) d'assurances, attribués par la CAO du groupement.

ARTICLE HUIT : AUTORISE le Maire, ou son représentant, à prendre toute mesure ou décision nécessaire à l'exécution dudit marché d'assurances pour ce qui le concerne.

ARTICLE NEUF : DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°9 - Demandes de subventions auprès de divers organismes pour la réhabilitation de

la piscine René Rousseau

Rapporteur : Favella HIMEUR

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 36 voix pour (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UN : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à solliciter auprès de divers organismes l'octroi de subventions en vue de la réhabilitation de la piscine municipale René Rousseau, sise, avenue Jules Guesde à Stains.

ARTICLE DEUX : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant, à signer tout document administratif relatif aux demandes de subventions et à procéder à leur exécution.

ARTICLE TROIS : DIT que les recettes en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

Affaire n°10 - Acquisition à l'euro symbolique de parcelles constitutives de voirie appartenant à la société Icade sur le quartier des Lochères à Stains (93240)

Rapporteur : Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec 36 voix pour (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Mathieu DEFREL par mandat, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, Mme Zaiha NEDJAR, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU, M. Géry DYKOKA NGOLO par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH par mandat, M. Abdelkarim ZEGGAR, M. Jean-Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI par mandat, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI, Mme Lidia AMZAL par mandat, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER par mandat, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA par mandat, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE par mandat, M. Laurent TUR par mandat)

ARTICLE UN : APPROUVE l'acquisition par la commune de Stains à l'euro symbolique des parcelles suivantes appartenant à ICADÉ et situées quartier des Lochères :

- parcelle cadastrée section A n°771 d'une superficie de 27m²
- parcelle cadastrée section A n°772 d'une superficie de 13m²
- parcelle cadastrée section A n°774 d'une superficie de 2m²,

soit une surface totale de 42 m².

ARTICLE DEUX : AUTORISE le Maire, ou son représentant, à intervenir, au nom de la commune, à tous les actes entérinant cette décision et à signer tout acte authentique d'acquisition.

ARTICLE TROIS : DIT que la dépense en résultant sera inscrite au budget de l'exercice correspondant.

** *** **

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,
la séance publique est levée à vingt-deux heures vingt et une

Le Maire,
Azzédine TAÏBI

